



HAL
open science

Le résistant déclin des entreprises artisanales en France des années 1920 aux années 1970

Cédric Perrin

► **To cite this version:**

Cédric Perrin. Le résistant déclin des entreprises artisanales en France des années 1920 aux années 1970. *Entreprises et Histoire*, 2020, 3 (100), 10.3917/eh.100.0073 . hal-03137729

HAL Id: hal-03137729

<https://hal.science/hal-03137729v1>

Submitted on 25 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE RÉSISTIBLE DÉCLIN DE L'ARTISANAT EN FRANCE DES ANNÉES 1920 AUX ANNÉES 1970

par Cédric PERRIN

Chercheur rattaché

IDHE.S

Université Evry Paris Saclay

Alors que l'artisanat semblait promis à un irrésistible déclin depuis l'industrialisation de l'Europe au XIX^e siècle, il n'a pas disparu. Il fait preuve, bien au contraire, d'une remarquable stabilité en France au cours du XX^e siècle. Cet article montre comment les artisans ont résisté à leur disparition.

« Il faudrait enfin rappeler le procès actuel de limitation progressive de la petite-bourgeoisie traditionnelle. Cette limitation tient à la dominance des effets de dissolution que le capitalisme monopoliste, dans sa phase actuelle, impose aux formes marchandes simples.¹ »

Dès le XIX^e siècle, les différents courants de la pensée économique dont la naissance accompagne l'industrialisation de l'Europe de l'Ouest prédisent un déclin, inéluctable aux yeux de leurs auteurs, des entreprises artisanales. L'artisan, faiblement doté en capitaux, ne pourrait pas résister à l'émergence des grandes entreprises du capitalisme industriel et la production artisanale serait donc vouée à disparaître. Cette conviction domine jusque durant les années 1970, voire au-delà, et la recherche historique s'était peu intéressée à l'artisanat. Influencés par les concepts de croissance, de productivité et de concentration économique, les historiens de l'économie se sont davantage intéressés aux grandes entreprises, pour lesquelles les sources paraissaient également plus facilement repérables, qu'aux plus petites, tandis que l'histoire sociale, influencée par la grille de lecture marxiste, se concentrait sur le patronat et les ouvriers et délaissait les autres catégories sociales. Depuis les années 1970, l'affaiblissement tant de la croissance que du paradigme marxiste a ouvert le champ de la recherche aux mondes de la boutique et de l'atelier, en privilégiant, dans un premier temps

¹ N. Poulantzas, *Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui*, Paris, Seuil, 1974, p. 339.

une histoire sociale du XIX^e siècle². Les PME ont également commencé à retenir l'attention des historiens³. Ce sont surtout les autres sciences sociales qui se sont intéressées aux artisans du XX^e siècle, en particulier les sociologues⁴. Il faut attendre les années 1990 pour voir les premiers travaux historiques les concernant⁵. Pourtant, force est de constater que l'artisanat n'a pas disparu au XX^e siècle ; la France compte, actuellement, plus d'un million d'entreprises artisanales. Il faut donc se demander comment l'histoire a déjoué les prévisions de l'économie : pourquoi et comment l'artisanat a résisté en France au XX^e siècle au déclin qui lui était promis ? Cet article présentera d'abord les sources mobilisables pour étudier ces très petites entreprises, les cycles de leur démographie et leur stabilité sur la durée des années 1920 à 1970 et enfin les mutations de ce secteur qui favorisent cette pérennité. Au cours de cette période l'artisan change de statut : de travailleur indépendant il devient un petit entrepreneur.

Des sources pour étudier les artisans

Le pessimisme des analyses classiques de l'artisanat se fonde sur une comparaison avec l'émergence de l'industrie capitaliste dans les sociétés européennes qui désavantagerait les artisans. Les théories économiques qui pensent la révolution industrielle en cours au XIX^e siècle, qu'elles soient marxistes ou libérales, condamnent l'artisanat à disparaître à cause de l'apparition de la grande entreprise capitaliste. Selon Karl Marx et Friedrich Engels, par exemple : « les anciennes petites classes moyennes, les petits industriels, commerçants et rentiers, les artisans et les paysans, toutes ces classes sombrent dans le prolétariat, soit que leur petit capital ne suffise pas à pratiquer la grande industrie et ne résiste pas à la concurrence

² Pour un bilan historiographique, je me permets de renvoyer à : C. Perrin, *Entre glorification et abandon. L'Etat et les artisans en France (1938-1970)*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Paris, 2007, ainsi qu'à : S. Boutillier, C. Fournier et C. Perrin (dir.), « Le temps des artisans. Permanences et mutations. », *Marché et organisations*, n° 24, septembre 2015.

³ M. Lescure, *PME et croissance économique : l'expérience française des années 1920*, Paris, Economica, 1996.

⁴ B. Zarca, *L'artisanat français, du métier traditionnel au groupe social*, Paris, Economica, 1986 ; F. Gresle, *L'univers de la boutique. Les petits patrons du Nord (1920-1975)*, Presses universitaires de Lille, 1981.

⁵ S. Zdatny, *Les artisans en France au XX^e siècle*, Paris, Belin, 1999.

des plus grands capitalistes, soit que leur habileté soit dévalorisée par de nouveaux procédés de production »⁶.

Cette idée d'une inéluctable disparition à terme de l'artisanat s'installe durablement en économie et dans les autres sciences sociales, comme le montre la citation de Nicos Poulantzas, très nettement inspirée des analyses historiques marxistes. Dans la somme sur l'économie française qu'ils publient à la fin des Trente glorieuses, Jean-Jacques Carré, Paul Dubois et Edmond Malinvaud consacrent une courte sous-partie à l'artisanat au titre définitif : « la disparition de l'artisanat »⁷. Cette sentence reflète un point de vue majoritaire à cette date, en dehors de quelques rares articles et rapports consacrés à l'artisanat en France qui n'eurent pas la même diffusion. Fréquemment, la diminution du nombre d'artisans entre les recensements de 1954 et 1968 a servi de démonstration pour confirmer le déclin ; c'est ce que fait Poulantzas dans la suite du paragraphe cité plus avant. Mais, ces deux chiffres isolés ne disent rien de l'avant et de l'après. Or, envisagées sur une plus longue durée, les données statistiques disent tout autre chose.

La documentation a été une difficulté majeure qui a longtemps retardé l'émergence de travaux sur l'histoire de l'artisanat. Les sources dont disposent l'historien sont *a priori* peu nombreuses. Les artisans eux-mêmes ont laissé peu d'archives. Le postulat du déclin suppose pourtant de pouvoir compter leurs entreprises. Pour y parvenir, les recensements ne sont pas d'un grand secours. Chaque individu déclare bien son métier, mais cela ne dit rien de son statut : un tanneur, par exemple, peut tout aussi bien être ouvrier, artisan ou diriger une entreprise plus importante. Les dossiers des patentes posent des difficultés du même ordre et, de plus, les plus petites entreprises en étaient exemptées. Les séries statistiques de l'INSEE fournissent des données divergentes et sous-évaluées car certains artisans, notamment les métiers de bouche, y sont comptabilisés avec les commerçants. La seule source précise est le registre des métiers (répertoire des métiers depuis 1962). Toutefois, il n'a été ouvert qu'en 1936 et il a fallu deux ans pour enregistrer les artisans déjà en activité, si bien qu'il n'est pleinement exploitable, pour compter les artisans, qu'à compter de 1938. Encore que ce ne sont que les pénuries, durant la guerre, qui ont convaincu les artisans de l'utilité de cette

⁶ K. Marx et F. Engels, *Le manifeste du parti communiste*, Paris, Livre de poche, réédition de 1973, p. 15-16.

⁷ J. J. Carré, P. Dubois et E. Malinvaud, *Abrégé de la croissance française*, Paris, Seuil, 1973, p. 108.

formalité (pour pouvoir accéder aux matières premières en contexte de pénurie) ; ce qui oblige à procéder à quelques corrections des données brutes. Les chiffres tirés des registres peuvent être consolidés par un croisement avec ceux de la taxe pour frais des Chambres des métiers.

Ces sources permettent de reconstituer les effectifs des artisans en France (graphique 1). Il faut ensuite pouvoir en comprendre l'évolution, c'est-à-dire pénétrer au cœur de l'économie artisanale et de ses entreprises. Quelques artisans (ou leurs héritiers) ont fait don de leurs papiers à des dépôts publics, départementaux ou municipaux, mais ces archives sont trop rares et dispersées. Toutefois, les entreprises artisanales ne sont ni isolées, ni marginalisées, dans l'économie de marché⁸. Elles sont en relation avec les autres agents économiques, dont l'État qui est, lui, un important producteur d'archives sur lesquelles l'historien peut s'appuyer.

À l'intérieur de l'État, les administrations de l'Industrie et des Finances sont les plus concernées. Les archives du ministère de l'Industrie contiennent en particulier les 96 cotes du Service de l'artisanat créé par Vichy en 1940⁹. Ce fonds est particulièrement riche pour la période de la guerre pour laquelle l'historien dispose également des formulaires des autorisations d'ouverture qu'artisans et artisanes devaient renseigner pour s'établir et dans lesquels ils fournissent de nombreux renseignements sur leur entreprise, tels que leur capital, leurs matériel, leur main d'œuvre... Après la guerre, le Service de l'artisanat a perdu l'essentiel de ses prérogatives, de ses moyens et de ses archives qui se sont perdues au fil des redéfinitions successives du périmètre de ses ministères de tutelle. Toutefois, à partir de 1956, le Commissariat général au Plan se dote d'une commission de l'artisanat pour la préparation du III^e plan. Ses groupes de travail ont laissé des archives importantes, au moins pour les III^e, IV^e et V^e plans, soit jusque vers 1970¹⁰. Le ministère des Finances, en raison de son rôle dans le pilotage de la fiscalité et du crédit artisanal, possède également de nombreux documents sur l'artisanat, notamment pour la période qui va de 1942 à 1972. Le Journal officiel de la République française permet de suivre la mise en place de la législation relative à l'artisanat ainsi que les débats parlementaires qui l'ont accompagnée.

⁸ Sur ce point, voir C. Jaeger, *Artisanat et capitalisme. L'envers de la roue de l'histoire*, Paris, Payot, 1982.

⁹ Archives nationales (AN), série F12.

¹⁰ AN, série 80AJ.

Au-delà de l'État, des archives bancaires, notamment celles du Crédit lyonnais, apportent un éclairage complémentaire sur le financement des entreprises artisanales. Les publications des organisations artisanales sont aussi à solliciter, notamment les bulletins et les rapports de l'Assemblée permanente des chambres de métiers mais aussi la presse professionnelle éditée par les syndicats de métiers. Enfin, si les artisans ont peu laissé d'archives « classiques », leur activité a laissé des traces, sous forme d'ateliers et d'enseignes notamment, qu'une archéologie attentive du paysage artisanal permet d'exploiter. Certaines Archives départementales, comme celles de l'Eure¹¹, conservent également des collections de factures anciennes qui donnent des indications intéressantes sur l'évolution des productions, des techniques et de la gestion des entreprises artisanales.

Une évolution cyclique

À la lumière de la démographie des entreprises artisanales, un constat s'impose : il n'y a pas de déclin de l'artisanat au XX^e siècle. Tout au contraire, ce dernier fait preuve d'une grande stabilité sur la longue durée. La thèse du déclin prend ses racines dans les hypothèses des théories économiques, nées avec la Révolution industrielle, qui ne donnaient pas cher de l'avenir de l'artisanat. Beaucoup ont voulu en voir la confirmation dans les difficultés des années 1950 et 1960. Mais, ils n'ont pas vu que ces dernières sont encadrées par des périodes d'essor qui en changent la portée et le sens. Ainsi, la séquence qui s'étale de 1938 à la fin des années 1960 correspond à un cycle de la démographie artisanale à l'intérieur duquel apparaissent, successivement, un temps d'essor jusqu'en 1948 puis un temps de repli, rapide et brutal dans les années 1950 mais plus lent dans les années 1960. Sur une plus longue période, des années 1920 à la fin du siècle, le nombre d'artisans en France tourne constamment autour de 800 000 (figure 1). C'est donc bien la stabilité et non le déclin qui marque l'artisanat au cours du XX^e siècle en France.

¹¹ Archives départementales de l'Eure, série 7J.

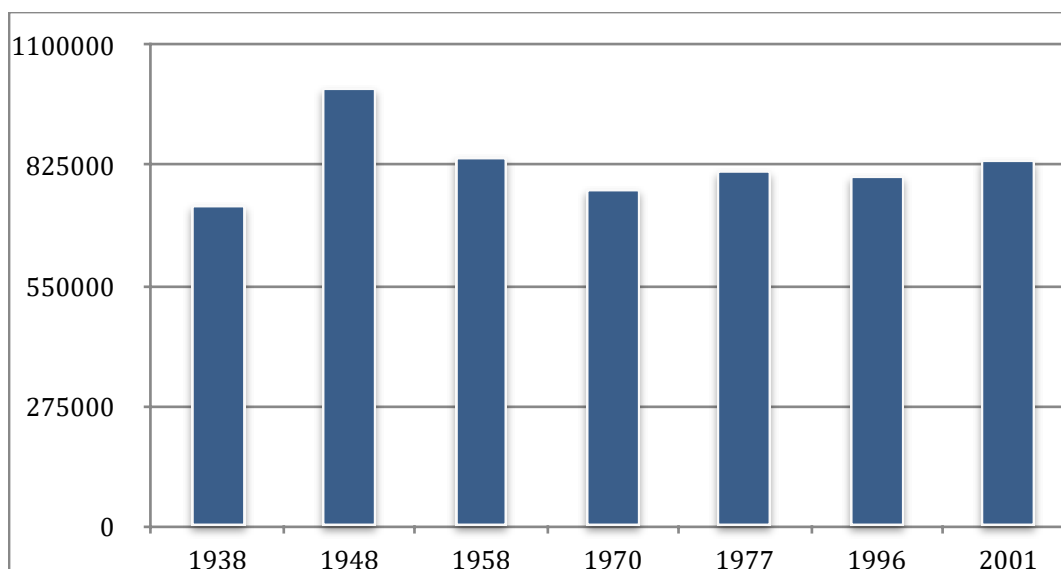


Figure 1 : évolution du nombre d'artisans au XX^e siècle.

Sources : C. Perrin, *Entre glorification...*, op. cit., M. Durand et J. P. Frémont, *L'artisanat en France*, Paris, PUF, 1979 ; INSEE, *Tableau de l'économie française*, Paris, 1997 ; *Bulletin de la Chambre des métiers d'Indre-et-Loire*, juillet 2001.

Avant l'ouverture du registre des métiers, on ne peut qu'estimer ponctuellement le nombre des artisans. La Confédération générale de l'artisanat français, qui fut la première confédération artisanale et dont la création en 1923 constitue un repère fort dans l'émergence de l'artisanat en tant que corps constitué, autonome et reconnu¹², revendique dans les années 1920 le chiffre de 800 000 artisans en France. Vers 1930, ceux-ci sont vraisemblablement entre 850 000 et 900 000¹³. Cette augmentation semble rompre avec des statistiques, plus partielles cependant, qui indiquent plutôt une tendance à la baisse depuis la fin du XIX^e siècle, au moins pour certains métiers, comme les bouchers et les boulangers, mieux connus car surveillés de plus près par les autorités. Dans le département d'Indre-et-Loire, par exemple, les boulangers ne sont plus que 437 en 1921 alors qu'ils étaient 494 en 1886. Mais, il faut attendre l'instauration du registre des métiers pour disposer de données plus globales et plus

¹² Sur la création de la CGAF : B. Zarca, *op. cit.* ; S. Zdatny, *op.cit.* et ma contribution dans M.C. Kessler, G. Rousseau (dir.), *Etienne Clémentel. Politique et action publique sous la Troisième République*, Peter Lang, Bruxelles, 2018.

¹³ M. Debré, *L'artisanat, classe sociale*, thèse de droit, Paris, 1934 ; H. Mourier, « essai de statistiques artisanales », dans J. Hamel, M. Byé (dir.), « Aspects de l'artisanat en France et à l'étranger », *Annales de droit économique*, 4, Paris, Sirey, 1953, p. 73.

fermes. En tenant compte des nécessaires corrections évoquées auparavant, les artisans sont autour de 735 000 en France en 1938. Ils sont donc un peu moins nombreux qu'avant la crise économique des années trente qui a touché l'artisanat comme le reste de l'économie française.

Le déclenchement de la guerre change profondément la situation. Il justifie notamment l'adoption du décret du 9 septembre 1939 qui introduit la procédure de l'autorisation préfectorale pour créer ou modifier une entreprise, dans l'intention notamment de protéger les entrepreneurs mobilisés dans l'armée d'une concurrence déloyale de concurrents opportunistes. Dès le début de la guerre, les inscriptions aux registres des métiers augmentent. Elles passent de 22 649 en 1940 à 57 166 en 1943. Les disparitions d'entreprises artisanales croissent également de 5 535 en 1940 à 24 131 en 1943 mais elles restent bien en deçà des créations si bien que l'effectif global progresse régulièrement : 849 330 artisans en 1942 et 895 000 en 1944. Le nombre d'installations annuelle n'est pourtant pas exceptionnellement fort ; il le sera bien plus après la Libération. La progression tient surtout à la faiblesse des radiations. En effet, la défaite de 1940 et l'Occupation créent une situation particulière dans laquelle nombre d'artisans sont retenus prisonniers en Allemagne. Or, s'ils ne sont pas radiés, ils ne peuvent évidemment plus exercer leur métier et rendre à la population les services que celle-ci en attend. Dès lors, afin de pallier cette pénurie, les préfets doivent interpréter avec souplesse le décret de 1939 et ils autorisent les trois quarts des demandes d'installation qui leur parviennent. La croissance s'accélère encore après la Libération après qu'en décembre 1945 le décret de septembre 1939 est aboli. Le nombre d'installations dépasse 195 000 en 1946. En 1948, l'artisanat est à un apogée quand ses effectifs dépassent la barre du million d'entreprises. Entre 1938 et 1948, ils ont crû de 270 000, au rythme annuel moyen de 3,1 %.

Cependant, l'apogée de 1948, plus apparent que réel, est si fragile qu'il ne dure pas. Dès l'année suivante, l'artisanat perd des entreprises. Le changement se fait sans transition et brutalement puisqu'en 1949 l'artisanat perd près de 2 % de ses entreprises. Les radiations, qui étaient à un niveau très faible au début de la guerre, progressent-elles aussi et plus fortement que les installations si bien qu'à partir de 1949 celles-ci ne sont plus suffisantes pour équilibrer les départs. La dynamique de la démographie des entreprises artisanales s'est donc retournée. La diminution se poursuit sur une vingtaine d'année en deux temps. Les années cinquante sont les plus difficiles. Sur la seule décennie de 1948 à 1958, l'artisanat perd déjà 16,5 % de ses effectifs. Alors que les créations stagnent, il est confronté à une très importante

surmortalité infantile : au début des années 1950, un tiers des entreprises artisanales sont radiées du registre des métiers avant leur cinquième année. Cette proportion a triplé par rapport à la fin des années 1930. Ce sont donc les entreprises qui ont fait la croissance des années quarante qui disparaissent massivement dans les années suivantes.

Le recul des effectifs continue dans les années 1960 mais à un rythme plus lent. Il s'amortit pour retourner progressivement vers l'équilibre et un bilan démographique positif. En 1964, notamment, l'artisanat regagne des entreprises pour la première fois depuis 1948. En outre, la diminution du nombre d'entreprises au cours des deux décennies d'après-guerre n'est pas une spécificité de l'artisanat mais elle vaut pour toutes les entreprises, qu'elles que soient leur taille. Surtout, elle ne gomme pas totalement la croissance antérieure. En 1970, la France compte près de 770 000 artisans. Cet effectif reste donc, en dépit de la baisse, supérieur à celui de 1938. Le déclin des années 1950 et 1960 n'est donc que relatif sur la longue durée. La tendance repart à la hausse dans les années suivantes. L'artisanat compte 814 000 entreprises en 1977 et 835 000 à la fin du siècle, après un léger repli au début des années 1990 (Figure1)¹⁴. Sur la durée du XX^e siècle, il n'y a pas eu de déclin de l'artisanat en France mais, au contraire, stabilité. Le nombre d'artisans oscille, dans un équilibre dynamique, autour de 800 000. Il est abusif de parler de « disparition de l'artisanat ». Enfin, depuis le début du XXI^e siècle, ce dernier connaît une forte croissance jusqu'à dépasser, de nouveau, la barre du million d'entreprises, retrouvant ainsi le niveau qu'il avait, brièvement, connu en 1948.

Cette résilience n'apparaît pas comme une particularité française puisqu'elle se retrouve dans la quasi-totalité des pays d'Europe de l'Ouest pour lesquels des données sont disponibles. En Allemagne, aux Pays-Bas, au Luxembourg, les effectifs connaissent une phase de récupération à la fin du siècle après le repli des décennies d'après-guerre¹⁵. L'artisanat italien bénéficie même d'une croissance régulière depuis le milieu du XX^e siècle : passant de 800 000 artisans vers 1950 à plus d'un million dès 1990¹⁶. Le redressement démographique

¹⁴ M. Durand et J. P. Frémont, *L'artisanat en France*, Paris, PUF, 1979 ; INSEE, *Tableau de l'économie française*, Paris, 1997 ; *Bulletin de la Chambre des métiers d'Indre-et-Loire*, juillet 2001.

¹⁵ M. Laloire, « Problèmes de l'artisanat européen », *Revue internationale du travail*, n° 72, 1955 ; Commission européenne, *Proposition de méthodologie pour la collecte et le recueil de données statistiques sur les petites entreprises artisanales en Europe*, Instituto Tagliacarne, 2001.

¹⁶ Id.

survient toutefois plus précocement en France (d'une décennie) que dans la plupart des autres pays européens.

Apogée et fragilités

Voir dans les chiffres des années 1950 et 1960, comme cela a souvent été fait, la confirmation d'un déclin qui aurait été engagé depuis longtemps procède d'une double erreur de perspective. D'une part car ils ne sont pas, on l'a vu, dans la continuité d'une supposée tendance de longue durée. D'autre part, car ils sont au contraire la conséquence des spécificités de la période de la guerre et de l'immédiat après-guerre. Les fragilités de la croissance des années 1940 alimentent les difficultés des années suivantes.

Tout d'abord, la défaite de 1940 et l'occupation allemande créent un contexte particulier marqué par les pénuries¹⁷. Dans l'artisanat, l'absence des prisonniers retenus en Allemagne aggrave cette situation puisqu'elle laisse des quartiers et des villages sans boucher, boulanger et autres professionnels indispensables à la vie quotidienne. Le décret de 1939 les protège et ils ne sont pas radiés des registres. Cependant pour pallier cette pénurie, les préfets autorisent de nouvelles installations qui se trouvent ensuite potentiellement en surnombre avec le retour à une activité économique normale et le retour des artisans prisonniers. Plus généralement, à cause de la rupture des relations commerciales extérieures et des importants prélèvements allemands, l'occupation crée des pénuries. Cette situation favorise le bourgeonnement de multiples micro-entreprises dans une économie du système D, de la débrouillardise, où tout se répare et se remplace. Les maires du sud de la Touraine et du Berry, par exemple, voient d'un bon œil l'installation de fabricants de savons dans une période où ce produit est devenu difficile à trouver¹⁸. Alors que l'essence se fait rare, on voit s'installer des réparateurs de cycles, des vulcanisateurs (qui réparent les pneumatiques) ou encore des installateurs de gazogènes. Les pénuries conduisent à tout réparer et suscitent des créations d'entreprises plus baroques ou inattendues : réparateurs de stylos ou de parapluies,

¹⁷ F. Grenard, F. Le Bot et Cédric Perrin, *Histoire économique de Vichy. L'Etat, les hommes, les entreprises*, Perrin, Paris, 2017.

¹⁸ Archives départementales d'Indre-et-Loire (AD37), 103W170, autorisations d'ouverture.

par exemple¹⁹. Toutes ces entreprises sont très précaires puisqu'elles sont directement liées au contexte très particulier qui les a vu naître.

Ensuite, la croissance durant la guerre et l'immédiat après-guerre prend appui sur une transformation des origines sociales des nouveaux artisans. Contrairement à l'idée fortement ancrée (et entretenue par la publicité de quelques chaînes de magasins en franchise), les artisans le sont rarement de père en fils. Les entreprises artisanales se transmettent peu. Dans les registres des métiers, elles ne sont qu'environ 20 % dans ce cas. Ce sont des entreprises individuelles plus que familiales, contrairement à de plus grandes sociétés comme Michelin ou Berliet. Elles disparaissent quand l'artisan cesse son activité. Pour que l'artisanat ne décline pas mais s'équilibre il doit donc constamment se renouveler par la création de nouvelles entreprises qui compensent les sorties. Le vivier grâce auquel l'artisanat se pérennise est formé par les ouvriers, notamment de petites entreprises, qui à un moment de leur carrière saute le pas de l'indépendance et s'établissent à leur compte pour travailler pour eux-mêmes²⁰. Or, les autorisations d'ouverture montrent que pendant la guerre de nouvelles catégories sociales se dirigent vers l'artisanat. Ce sont quelques commerçants et agriculteurs mais surtout des salariés : employés, cadres, techniciens, ingénieurs... L'arrêt brutal de l'activité économique en 1940 les a mis au chômage. Ils se font alors artisans afin de mobiliser pour eux-mêmes leurs compétences et disposer d'un revenu. Les petites fabriques de savons et de détergents citées précédemment, par exemple, sont créées par d'anciens ingénieurs chimistes. Pendant la guerre, l'artisanat devient une solution de repli (provisoire) pour des salariés qui ne s'y dirigent habituellement pas.

Parmi ces nouveaux venus, beaucoup sont des femmes alors que l'artisanat est un monde très masculin ; 80 % des artisans inscrits dans les registres sont des hommes. La recherche d'un revenu de substitution est également la principale motivation de ces nouvelles artisanes. Il s'agit notamment de femmes dont le conjoint est retenu prisonnier en Allemagne. Pour faire vivre leur famille, elles reprennent à leur compte et à leur domicile une activité professionnelle qu'elles avaient exercé ou appris avant leur mariage. C'est ce qu'explique par exemple une jeune tourangelle dont le mari est prisonnier et qui se retrouve seule avec leur

¹⁹ AD37, 103W176, autorisations d'ouverture.

²⁰ Sur l'attachement à l'indépendance, voir F. Gresle, *op. cit.* et B. Zarca, *op. cit.*

filles en bas âge. Elle dépose à la préfecture de Tours en 1942 une demande pour pouvoir exercer à son compte le métier de couturière qu'elle avait appris en apprentissage²¹.

Le corolaire est la fragilité de ces entreprises. Précisément parce que ces artisans s'installent pour trouver des ressources, ils le font avec peu de moyens et peu de capitaux. D'après leurs demandes d'autorisation, des couturières s'installent avec simplement une paire de ciseau et des aiguilles et sans machine à coudre, par exemple²². Une trousse à outil représente quelquefois le seul matériel de plombiers ou de maçons. En conséquence, si en 1948 l'artisanat est à un apogée démographique, il présente des faiblesses et ce problème perdure dans les années 1950. Les installations réalisées avec peu de capitaux et de moyens font que les entreprises artisanales sont globalement sous-équipées : elles fonctionnent avec des outillages insuffisants et obsolètes dans des locaux inadaptés et vétustes. Des menuisiers et ébénistes ne travaillent encore qu'avec les outils à main tirés de leur sacoche, tout comme Joachim Martin dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le menuisier dont Jacques-Olivier Boudon a écrit la biographie²³, alors que l'usage de machine-outil électriques (scies à ruban, tours...) se diffuse²⁴. Une enquête de 1955 révèle que dans le Doubs, par exemple, les forges des maréchaux ont entre 20 et 25 ans et les fours des boulangers entre 30 et 40 ans²⁵. D'après le secrétaire d'un syndicat de boucher, G. Juris, en 1954 le matériel des bouchers est « vieillot et désuet » et n'a pas été renouvelé depuis très longtemps²⁶. L'artisanat se trouve donc confronté au problème de sa modernisation et à celui de l'investissement. Dans l'immédiat, les fragilités héritées de la guerre alimentent la surmortalité infantile des entreprises artisanales au cours des années 1950. Autrement dit, les entreprises précaires nées durant les années 1940 font les disparitions nombreuses des années 1950.

²¹ AD 37, 103W60, autorisations d'ouverture.

²² *Ibid.*

²³ J.-O. Boudon, *Le plancher de Joachim. L'histoire retrouvée d'un village français*, Belin, Paris, 2017.

²⁴ S. Francès, *Où va l'artisanat français ? Enquête sur le mode de vie et l'idéologie des artisans ébénistes de la Seine*, CNRS, Paris, 1961.

²⁵ L. Buquet et J. Bossan, « résultats d'une enquête sur le crédit artisanal en France », dans L. Buquet et J. Hamel (dir.), *Le crédit artisanal en France et à l'étranger*, Sirey, Paris, 1958.

²⁶ Archives du Crédit Lyonnais, 129AH75, entretien du 20 avril 1954.

À ces facteurs hérités de la période de croissance démographique des années 1940, viennent également s'en ajouter de nouveaux propres aux deux décennies d'après-guerre qui font que l'artisanat devient moins attractif, y compris pour les ouvriers. D'une part, les revenus salariaux progressent plus vite que ceux des professions indépendantes : 189 % pour les premiers contre seulement 88 % pour les seconds entre 1946 et 1967²⁷. D'autre part, le salariat offre une meilleure protection sociale. Lors de la création de la Sécurité sociale, les représentants des artisans n'ont pas voulu intégrer le régime général. Or, les régimes autonomes ne parviennent pas à garantir le même niveau de prestations sociales. Les artisans paient très chers une couverture sociale de médiocre qualité. Ce problème nourrit le mécontentement et le mouvement contestataire violent du CID-UNATI de Gérard Nicoud au tournant des années 1960 et 1970²⁸. Les anciens salariés poussés vers l'artisanat par le chômage et moins attachés à l'indépendance économique ont donc tout intérêt à retourner au salariat. Quant aux ouvriers, se mettre à son compte devient moins intéressant.

Enfin, cette crise est portée par un effet de structure. Jusqu'à la fin des années 1940, l'alimentation, le bâtiment et la confection concentrent à eux-seuls plus de la moitié des entreprises (figure 2). Ensuite, seul le bâtiment jouit d'une croissance régulière. La confection s'effondre. Son déclin n'est pas propre à l'artisanat mais étant donnée la position que cette industrie y occupe, il pèse fortement sur la tendance générale. Les fabrications anciennes, comme la cordonnerie ou l'ameublement, subissent également un net recul. L'évolution est plus contrastée dans les autres branches. Dans l'alimentation, la boulangerie perd près d'un millier d'artisans. Globalement, le recul des métiers anciens n'est pas compensé par l'émergence de nouveaux. Dans les métaux et la mécanique, le déclin des métiers ruraux (forgerons, maréchaux...) n'est pas (encore) contrebalancé par l'essor de la réparation automobile.

²⁷ F. Gresle, *op. cit.*, p. 124.

²⁸ G. Nicoud, *Les dernières libertés, menottes aux mains*, Denoël, Paris, 1972.

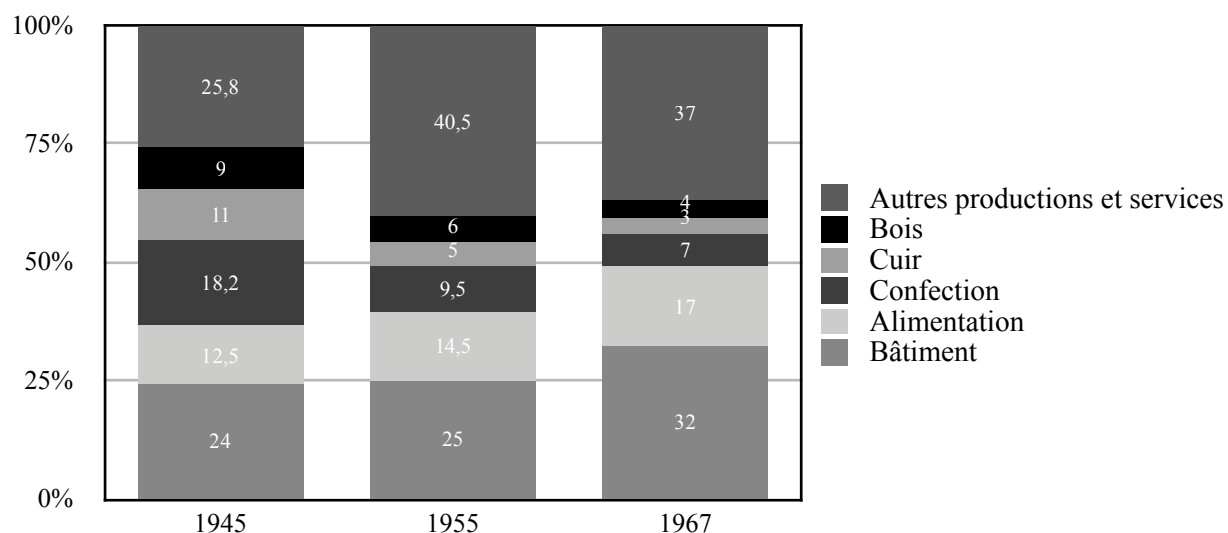


Figure 2 : Evolution de la répartition par activités (en %).

Source : C. Perrin, *Entre glorification...*, op. cit.

L'artisanat : un secteur en mutation

Cette crise s'amortit cependant durant les années 1960 au cours desquelles l'artisanat affiche des signes de renouvellement. À la fin de cette décennie, les installations repartent à la hausse, comblent les départs et permettent de stabiliser les effectifs. Dans le registre des métiers d'Indre-et-Loire, par exemple, elles augmentent de 20 % entre 1957 et 1965. L'artisanat attire de nouveau les ouvriers qui redeviennent plus nombreux à souhaiter se mettre à leur compte et ce sont notamment de jeunes ouvriers qui créent leur propre entreprise. La moitié a moins de 30 ans au moment de leur installation²⁹. La crise démographique est passée à la fin des années 1960.

Ce renouveau se traduit aussi par une évolution des métiers. Le bâtiment renforce sa position dominante alors que les métiers ruraux et ceux de la confection, du cuir et du bois poursuivent leur déclin. La nouveauté est le redressement d'autres activités dont la mécanique et l'électricité grâce à l'essor de la réparation et du dépannage. Ces nouveaux métiers artisanaux compensent le déclin des plus anciens, avec un glissement partiel de la production vers les services.

L'artisanat présente également des indicateurs clairs de croissance économique. Son chiffre d'affaires global progresse de 21,1 milliards de francs en 1960 à 52 en 1967. Son

²⁹ *Bulletin des Chambres de métiers de France*, 10, 1967.

apport à l'économie nationale est loin d'être négligeable. En 1962, les artisans réalisent 10 % de la valeur ajoutée nationale³⁰. L'emploi progresse également. Les artisans sont moins nombreux mais ils emploient plus de salariés si bien que la population active dans l'artisanat croît (figure 3). En 1970, l'artisanat emploie plus d'un million et demi d'actifs, dont plus de salariés que d'artisans. La proportion d'artisans sans salarié diminue ; elle était encore de la moitié en 1960 et elle n'est plus que de 42 % en 1970. Au-delà de la progression globale de l'emploi, ces chiffres témoignent d'une transformation du statut de l'artisan. Alors que vers 1950 celui-ci est encore majoritairement un ancien ouvrier qui travaille pour lui-même et seul, il devient un employeur, un petit patron.

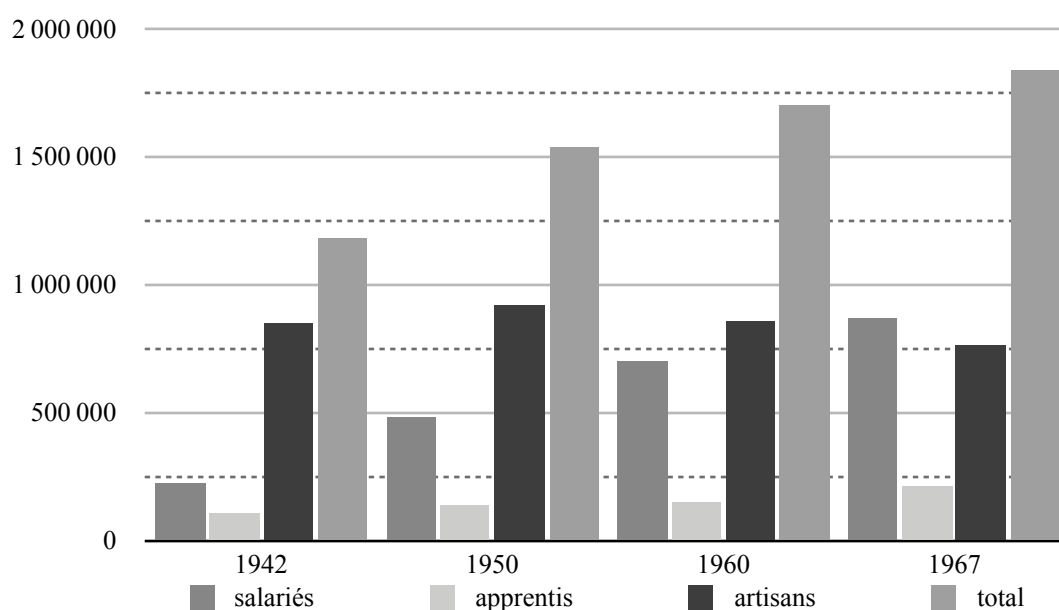


Figure 3 : Population active de l'artisanat.

Source : C. Perrin, *Entre glorification...*, op. cit., p. 107.

De même, les artisans développent leurs investissements. Entre 1960 et 1970, ceux-ci croissent de 1,9 à 5,6 milliards de francs³¹. Ils ont quasiment triplé en dix ans, avec une progression annuelle moyenne de 7,1 % (en francs constants). Au début des années 1960, le taux de croissance des investissements dans l'artisanat dépasse même celui des autres secteurs de l'économie nationale. Alors que l'artisanat était confronté à l'insuffisance et au vieillissement de ses équipements dans les années 1950, ces investissements permettent sa

³⁰ Assemblée permanente des chambres des métiers, *Contribution de huit secteurs de l'artisanat à la formation de la valeur ajoutée au niveau national et régional*, 1968.

³¹ AN 80AJ328, rapport de la commission de l'artisanat, CGP.

modernisation. L'acquisition de matériels et de machines représente le premier poste d'investissement, devant celle de véhicules et l'aménagement des locaux³². Les sources matérielles viennent ici confirmer et illustrer ces données statistiques avec la présence de bâtiments professionnels adjacents aux domiciles des artisans et disposant de grandes ouvertures permettant leur éclairage et leur ventilation sur des superficies au sol assez vastes pour la manutention et le stockage des matières et des outillages.

Ces investissements sont aussi porteurs d'une transformation du travail artisanal. Depuis une dizaine d'année, ce dernier alimente la réflexion de philosophes et de sociologues qui s'interrogent sur ce que les mutations du capitalisme font au travail³³. Pour leur part, les historiens du XVIII^e siècle ont renouvelé le sujet en s'intéressant à la culture technique des artisans et à ses dimensions anthropologiques³⁴. Les investissements en matériel des artisans après la guerre doivent conduire à reconsidérer l'assimilation du travail artisanal à un travail manuel. Les artisans ne sont pas restés sur le bas-côté du progrès technique. Ils acquièrent différents types de machines et d'outils électriques qui font évoluer leur travail³⁵. Les périodiques professionnels montrent eux aussi la place nouvelle des machines avec notamment les annonces publicitaires des fournisseurs qui jouent à cet égard un rôle dans la diffusion des innovations. Dès les années 1930, *Le pâtissier français*, par exemple, présente de nouveaux modèles de fours, frigorifiques, diviseuses et laminoirs à pâte, mélangeurs, batteurs, pétrins mécaniques... Dans d'autres branches de l'artisanat, ce sont aussi les machines à coudre des couturières, scies à ruban des ébénistes, pelleuses des maçons... Ces artisans ne se contentent pas d'adopter ces machines, ils les adaptent à leurs usages en inventant leurs propres procédés, quitte à ne pas se conformer aux préconisations des fabricants et à en engager dangereusement leur corps.

³² *Étude sur la modernisation du secteur des métiers en 1967*, Ministère du développement industriel/APCM, 1970.

³³ R. Sennett, *Ce que sait la main. la culture de l'artisanat*, Albin Michel, Paris, 2010 (2008) ; M. B. Crawford, *L'éloge du carburateur. Essai sur le sens et la valeur du travail*, La Découverte, Paris, 2010.

³⁴ L. Hilaire-Pérez, *La pièce et le geste : artisans, marchands et savoir technique à Londres au XVIII^e siècle*, A. Michel, Paris, 2013 ; C. Lanoë, « L'économie artisanale au prisme des actes de la pratique : le cas des gantiers-parfumeurs parisiens au XVIII^e siècle », *Marché et organisations*, vol. 24, 2015, p. 127-143 ; V. Nègre, *L'art et la matière. Les artisans, les architectes et la technique (1770-1830)*, Garnier, Paris, 2016.

³⁵ Sur cet aspect, C. Perrin, « Un ordre économique sans machine ? Penser et repenser l'artisanat et la société française au XX^e siècle », *L'Homme et la Société*, n° 207, 2017.

Enfin, les mutations touchent aussi la gestion des entreprises. Les artisans soignent leur communication pour s'imposer sur leur marché. Factures et devis, lettres à entête, façades des ateliers avec enseignes et pré-enseignes, encarts dans les bulletins municipaux et associatifs deviennent les supports d'une communication de proximité grâce à laquelle les artisans valorisent leurs innovations et leurs investissements³⁶. Pour financer ces derniers, ils se rapprochent des banques. Vers 1950, peu possèdent un compte en banque (en dehors éventuellement d'un CCP) et les banques ne recherchent pas la clientèle d'entreprises trop petites pour fournir des garanties suffisantes. La bancarisation repose sur le développement du Crédit artisanal et des sociétés de caution. Le crédit artisanal est distribué depuis 1923 par le réseau mutualiste parapublic des Banques populaires mais il est resté jusque-là peu développé³⁷. Sa progression à partir de 1956, soutenue par la commission de l'artisanat du Plan, accompagne celle des investissements³⁸. Avec la garantie des sociétés de caution mutuelles, les banques privées commencent à s'intéresser à l'artisanat, à l'image du Crédit lyonnais qui prospecte la clientèle des bouchers notamment³⁹.

Conclusion

Le XX^e siècle n'a pas sonné le glas des artisans. La diminution de leur nombre entre les recensements des années 1950 et 1960 ne s'inscrit pas dans une tendance séculaire qui conduirait à leur disparition. S'il y a bien une crise dans les années 1950, elle est d'abord le contrecoup des fragilités léguées par la guerre. Elle ne remet pas en cause l'équilibre de longue durée. L'effectif des artisans est stable ; autour de 800 000 en France tout au long du XX^e siècle. La stabilité ne signifie pas l'immobilisme. Au contraire, les entreprises artisanales résistent car, prises dans leur ensemble, elles ont su s'adapter et évoluer. Cette plasticité apparaît comme leur principale force. Les métiers changent. Le bâtiment renforce sa domination. De nouvelles activités émergent et compensent le déclin de plus anciennes, avec

³⁶ Pour une analyse plus précise : C. Perrin, « Promouvoir son travail. La publicité des artisans en France au XX^e siècle », *Recherche socialiste*, n° 60-61, 2012, p. 87-104.

³⁷ Les artisans ruraux peuvent depuis 1921 accéder au Crédit agricole dont ils ne représentent toutefois qu'une part infime (moins de 1 %) des encours.

³⁸ AN 80AJ108 et B51182, rapports de la Commission de l'artisanat, CGP.

³⁹ *Étude sur la modernisation, op. cit.*

un glissement des activités de production vers les services. Les artisans des années 1970 ne sont plus ceux de 1950. Ils sont plus souvent des employeurs, investissent plus, se sont bancarisés, communiquent... Les travailleurs indépendants, anciens ouvriers établis à leur propre compte, sont progressivement devenus de petits entrepreneurs.